

**INDICATEURS  
ANNUELS ISR**

**Atream**

## SOMMAIRE

1. Consommation énergétique surfacique annuelle (Pilier Environnement) : .....	2
2. Emissions de gaz à effet de serre (ges) liées à la consommation énergétique et fuites de fluides frigorigènes (Pilier Environnement) : .....	3
3. Labellisation environnementale spécifique (Pilier Environnement) .....	5
4. Nombre de solutions alternatives à l'autosolisme (Pilier Social) .....	5
5. Fréquence de contrôle de la qualité de l'air .....	5
6. Pourcentage d'actifs ayant des actions en faveur des personnes en situation d'insertion ou de handicap (Pilier Social) .....	5
7. Nombre de Comités verts réalisés ; .....	5
8. Nombre d'annexe/clauses environnementales (Pilier Gouvernance) .....	6

## 1. CONSOMMATION ENERGETIQUE SURFACIQUE ANNUELLE (PILIER ENVIRONNEMENT) :

Consommation énergétique moyenne du parc et présentation de l'évolution par rapport à l'historique (t0=2021) : kWh/m<sup>2</sup>/an pondérée en valeur HD des actifs

- Qualité de l'information :
  - Couverture de l'information remontée en % du patrimoine ;
  - Commentaire sur la qualité de l'information (fiabilité des données,...) ;
- Présentation des consommations énergétiques :
  - Par typologie d'actifs: hôtels, hôtels premium et villages vacances (voir note méthodologique ci-dessous) ;
  - Identification des consommations non fiabilisées (actifs isolés) ;
  - Analyse de l'évolution annuelle :
    - rapportée par nombre de chambres pour chaque segment ;
    - Comparaison avec les moyennes du secteur (voir note méthodologique sur la notation ESG) ;
    - Rationalisation par rapport aux énergies utilisées (électricité, gaz, fioul, etc.)
    - Rationalisation par rapport aux TO et aux mois de fermeture ;
    - Rationalisation par rapport aux changements d'équipement/travaux ;
    - Comparaison avec les indicateurs reportés précédemment (pour N+2 et après).
- Présentation du mix énergétique du fonds :
  - Par typologie d'actifs: hôtels, hôtels premium et villages vacances ;
  - Analyse de l'évolution annuelle (en % de la consommation totale).

### **Méthodologie :**

1. Identification des éléments contribuant à une forte consommation énergétique :
  - Analyse des DPE ;
  - Analyses sur site des équipements (système de chauffage/rafraîchissement, système de chauffage des espaces de baignades, etc.).
2. Segmentation des actifs selon la typologie suivante :
  - Hôtels ;
  - Hôtel premium (avec piscine et autres services fortement consommateur) ;
  - Village vacances.
3. Remontée des consommations énergétiques annuelles et consolidation des données ;
4. Identification des informations qualitatives ayant eu un impact sur la consommation énergétique :
  - Analyse du taux d'occupation de l'actif ;
  - Analyse des mois d'ouverture/fermeture (impact de la saison) ;
  - Réalisation de travaux ou changement d'équipements.
5. Présentation des consommations par segment et évolution d'une année sur l'autre :
  - Présentation par typologie d'actifs et séparation des actifs avec des données non fiables ;
  - Commentaire qualitatif sur l'année N et sur l'évolution par rapport à N-1.

**Focus sur la comparabilité annuelle des données non cohérentes :**

Lorsque des données remontées sont incohérentes pour un actif (« Actif A »), sa consommation énergétique sera remplacée par la moyenne du secteur.

Lorsque la moyenne du secteur est inconnue, sa consommation d'énergie ne sera pas incluse dans le calcul de la consommation moyenne du segment (« Segment A ») auquel il est rattaché.

Dans un souci de comparabilité dans l'analyse de l'évolution historique de la consommation énergétique moyenne du Segment A, la consommation moyenne historique sera retraitée de la consommation historique de l'Actif A. Les commentaires devront mettre en évidence l'impact de ce retraitement sur la période historique.

En N+1, des actions seront mises en place pour fiabiliser les données de consommations de l'Actif A pour l'année N+1 et pour l'année N (si possible).

Lorsque les données de consommation de l'actif seront jugées comme étant fiables par l'équipe d'asset management, la consommation énergétique de l'Actif A sera réintégrée dans le calcul de la consommation énergétique moyenne du Segment A.

Dans le cas où la donnée historique aura également été fiabilisée, la consommation énergétique moyenne historique du Segment A sera réajustée. Les commentaires devront mettre en exergue l'impact de ce retraitement sur la période historique.

Dans le cas où seule la consommation de l'année du reporting aura été fiabilisée, une analyse de l'évolution de la consommation énergétique moyenne à périmètre constant sera effectuée. Un deuxième calcul de la consommation énergétique moyenne du Segment A sera effectué avec les données de l'Actif A. Un commentaire devra être effectué pour rationaliser la différence entre la consommation moyenne à périmètre constant et la consommation moyenne avec l'Actif A.

## **2. EMISSIONS DE GAZ A EFFET DE SERRE (GES) LIEES A LA CONSOMMATION ENERGETIQUE ET FUITES DE FLUIDES FRIGORIGENES (PILIER ENVIRONNEMENT) :**

**Moyenne des émissions de GES du parc et présentation de l'évolution par rapport à l'historique (t0=2021) :** Kg équivalent CO2 en m<sup>2</sup> par an, pondérée en valeur HD des actifs.

- Qualité de l'information :
  - Couverture de l'information remontée en % du patrimoine ;
  - Commentaire sur la qualité de l'information (fiabilité des données,...).
- Présentation du type de fluides frigorigènes :
  - Par typologie d'actifs: hôtels, hôtels premium et villages vacances ;
  - Analyse annuelle de l'évolution de fuites de fluides frigorigène par typologie d'actifs (mention du type de fluide).
- Présentation des émissions de GES :
  - Par typologie d'actifs: hôtels, hôtels premium et villages vacances ;
  - Par typologie d'énergie utilisée (électricité, gaz, fioul, etc.) ;

- Identification des actifs ayant des données non fiables (actifs isolés) ;
- Analyse de l'évolution annuelle (non exigée par le label à date) :
  - rapportée par nombre de chambres pour chaque segment ;
  - Comparaison avec les moyennes du secteur (voir note méthodologique sur la notation ESG) ;
  - Rationalisation par rapport aux TO et aux mois de fermeture ;
  - Présentation des émissions par source d'énergies utilisées au niveau du fonds, comparaison et évolution annuelle ;
  - Rationalisation par rapport aux changements d'équipement/travaux ;
  - Comparaison avec les indicateurs reportés précédemment (pour N+2 et après).

## **Méthodologie :**

1. Identification des éléments contribuant à une forte émission de GES :
  - Analyse des DPE ;
  - Analyses sur site des équipements (système de chauffage/rafraîchissement, système de chauffage des espaces de baignades, etc.) ;
  - Inventaire des types de fluides frigorigènes.
2. Segmentation des actifs selon la typologie suivante :
  - Hôtels ;
  - Hôtel premium (avec piscine et autres services fortement consommateur) ;
  - Village vacances.
3. Remontée des consommations énergétiques annuelles et des volumes de fluides frigorigènes rechargés ;
4. Calcul des émissions de GES grâce à l'outil Bilan Carbone ;
5. Identification des informations qualitatives ayant un impact sur la consommation énergétique :
  - Analyse du taux d'occupation de l'actif ;
  - Analyse des mois d'ouverture/fermeture (impact de la saison) ;
  - Réalisation de travaux ou changement d'équipements.
6. Présentation des consommations par segment et évolution d'une année sur l'autre :
  - Présentation par typologie d'actifs et par types d'émissions (liées aux consommations d'énergie et aux fuites de fluides frigorigènes) ;
  - Séparation des actifs avec des données non fiables.

## **Focus comparabilité annuelle :**

Les émissions de GES n'ont pas été remontées en 2021. Le premier bilan d'émission de GES sera effectué en 2022 (consommations énergétiques et fuites de fluides frigorigènes).

La méthodologie utilisée en cas de données non fiables est la même que celle détaillée dans l'encadré relatif à l'indicateur sur la consommation énergétique.

## 3. LABELLISATION ENVIRONNEMENTALE SPECIFIQUE (PILIER ENVIRONNEMENT)

**Part du patrimoine labellisé (LEED, BREAM, Clé verte, ISO..) par rapport à la valeur hors droit du portefeuille :**

- Focus sur la répartition du patrimoine (en valeur HD) en fonction du type de label ;
- Présentation des actifs en cours de labélisation le cas échéant ;
- Commentaire sur l'évolution de la part du patrimoine labellisés par rapport à N-1.

## 4. NOMBRE DE SOLUTIONS ALTERNATIVES A L'AUTOSOLISME (PILIER SOCIAL)

**Présentation du nombre moyen d'alternatives par actif sur le portefeuille :**

- Présentation par segment (urbain/région) ;
- Analyse qualitative et présentation des évolutions par rapport à N-1 le cas échéant.

## 5. FREQUENCE DE CONTROLE DE LA QUALITE DE L'AIR ;

**Présentation du % d'actifs ayant réalisé un contrôle de la qualité de l'air (en nombre d'actif) :**

- Présentation de l'évolution annuelle du pourcentage d'actifs ayant effectué un contrôle de la qualité de l'air sur l'année et commentaire sur l'évolution par rapport à N-1 ;
- Présentation des paramètres testés (formaldéhyde, PM 2,5 et 10, COVt...) et commentaire sur les résultats obtenus.

## 6. POURCENTAGE D'ACTIFS AYANT DES ACTIONS EN FAVEUR DES PERSONNES EN SITUATION D'INSERTION OU DE HANDICAP (PILIER SOCIAL)

**Nombre d'actifs ayant des actions en place.**

- Description des actions en place.

## 7. NOMBRE DE COMITES VERTS REALISES ;

**% d'actifs ayant eu un comité vert dans l'année.**

- Camembert représentant le % d'actifs ayant (i) eu un comité vert, (ii) deux comités verts ou (iii) aucun comité vert dans l'année ;
- Présentation du % d'actifs ayant eu au moins un comité vert dans l'année et commentaire sur l'évolution du % par rapport à N-1 ;
- Commentaire qualitatif (thématiques traitées, nombre d'acteurs présents en moyenne, etc.).

## 8. NOMBRE D'ANNEXE/CLAUSES ENVIRONNEMENTALES (PILIER GOUVERNANCE)

**% de baux avec une annexe/clause environnementale.**

- Commentaire sur l'évolution par rapport à N-1 et les négociations en cours le cas échéant.